

Publication du tableau de bord national emploi et chômage 2022 de l'Agefiph

Le chômage des personnes en situation de handicap atteint son plus bas niveau depuis 8 ans



Bagneux,
Mardi 11 juillet 2023,
—
Information presse



Les indicateurs sont au vert : la baisse du chômage des personnes en situation de handicap est non seulement continue mais aussi plus importante que pour le reste des publics. Le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi, la mobilisation des aides de l'Etat et de l'offre de service de l'Agefiph et du FIPHFP, la diversification et le développement des solutions d'accompagnement vers et dans l'emploi, comme l'alternance, l'emploi accompagné ou les CDD tremplin, ou la création d'activité contribuent à sécuriser de nombreux parcours professionnels.

Ce bilan encourageant est le résultat d'une politique volontariste qui doit se poursuivre pour répondre à l'objectif de plein emploi des personnes en situation de handicap. Les actions engagées ou à engager doivent permettre de lever les freins qui pénalisent les personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi, réduire encore les écarts entre les demandeurs d'emploi handicapés et non handicapés et accroître la part des personnes en situation de handicap en alternance et maintenues dans l'emploi.

Les chiffres clés de l'emploi et du handicap

- **Le taux de chômage des personnes handicapées est de 12%**, il a perdu 3 points en un an (à titre de comparaison, le taux de chômage tout public a perdu 1 point entre juin 2021 et juin 2022 pour passer de 8% à 7%).
- 3,9 millions de personnes considèrent avoir un handicap.
- **454 968 DEBOE* sont inscrits à Pôle emploi** en catégories A-B-C (-4,0% en un an).
- 57% des DEBOE sont en chômage de longue durée (-2 points en un an).
- 215 545 DEBOE ont été recrutés en 2022 (+3 % en un an)
- **23 338 maintiens dans l'emploi de travailleurs handicapés en 2022** par l'intermédiaire des Cap Emploi (+9% en un an).
- **7 666 personnes ayant bénéficié du dispositif d'emploi accompagné en 2022** (+45% en un an).



- Environ **11 100 nouveaux contrats d'apprentissage en 2022** pour des personnes en situation de handicap, c'est plus du double en comparaison à 2019 (4 776).
- **4 405 entreprises créées ou reprises avec l'aide de l'Agefiph en 2022** pour permettre aux personnes handicapées de s'assurer un emploi pérenne.

* *DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi*

Un chômage en baisse et des embauches à la hausse qui participent à l'objectif du plein emploi

Le chômage des personnes en situation de handicap atteint 12%, son plus bas niveau depuis 8 ans. L'amélioration de la situation économique depuis 2021 conjuguée à l'impact des mesures en matière d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap s'est concrétisée par une baisse du chômage, pour les personnes handicapées comme pour l'ensemble des publics. Après des années d'augmentation, le chômage de longue durée et notamment de très longue durée a diminué en 2022 : ainsi, **le nombre de DEBOE inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans a diminué de 15% en un an.**

À fin décembre 2022, **454 968 demandeurs d'emploi handicapés sont inscrits à Pôle emploi** en catégories A-B-C. Ils représentent en 2022 comme en 2021, 8,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et par un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi, ceux-ci ont nettement redémarré depuis 2021. **Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,1% de l'ensemble des embauches, ont augmenté de 3% en un an** (alors qu'elles se sont contractées de 5% pour l'ensemble des publics) : **plus de 215 000 demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi (DEBOE) ont accédé à un emploi en 2022.**

Par ailleurs, la progression des résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi s'accompagne d'**une forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph**, entreprises comme personnes en situation de handicap.

La situation de l'emploi des personnes en situation de handicap s'améliore mais des difficultés persistent

Avec un âge plus élevé (48 ans contre 39 ans en moyenne), un moindre niveau de formation et une mobilité géographique inférieure à la moyenne, **seuls 35% des bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits à Pôle emploi accèdent à l'emploi dans les douze mois** suivant leur inscription au chômage contre 60% pour les autres demandeurs d'emploi.

Le regard porté par les employeurs sur le handicap évolue positivement, mais le taux relatif à l'obligation d'emploi des personnes handicapées est de **3,5%**, encore loin des 6% posés par la loi.



Pour Olivier Dussopt, Ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion :

« La politique volontariste menée ces dernières années pour l'emploi des personnes en situation de handicap porte ses fruits. Il nous faut poursuivre cet engagement. La Conférence Nationale du Handicap (CNH) qui s'est tenue le 26 avril sous l'autorité du Président de la République a permis d'aboutir à 17 mesures concrètes et transformatrices, issues d'une très large concertation, avec une ambition majeure : cesser d'enfermer les personnes dans des dispositifs et des parcours spécifiques et rendre l'environnement professionnel de droit commun accessible, quel que soit le handicap. Il nous appartient désormais de mettre en œuvre ces mesures : certaines sont d'ores et déjà intégrées dans le projet de loi pour le plein emploi. »

Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph :

« Cette tendance à la hausse devrait se confirmer cette année. A l'heure où le marché du travail connaît encore de fortes tensions, ces dernières doivent inciter les entreprises à embaucher les 454 968 personnes en situation de handicap encore à la recherche d'un emploi. Ces personnes représentent des talents, des compétences et des opportunités inestimables pour les employeurs, dont ceux confrontés à des difficultés de recrutement persistantes. En gardant l'objectif de défendre le parcours professionnel des personnes en situation de handicap et la juste place de chacun au milieu de tous, nous contribuons à être un puissant levier pour viser le plein emploi. Agissons ensemble à un maillage pour tous et avec tous, soyons activateurs de progrès ! ».

Pour connaître l'ensemble des données sur l'emploi et le chômage des personnes en situation de handicap, vous pouvez consulter le dernier tableau de bord de l'Agefiph :

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/marche-de-lemploi-des-personnes-handicapees-en-2022-baisse-du-taux-de-chomage>

Pour retrouver les 17 mesures nouvelles pour l'emploi des personnes en situation de handicap issues de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023 :

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/17_mesures_nouvelles_pour_favoriser_l_emploi_des_personnes_en_situation_de_handicap_-_juin_2023.pdf

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96